

Ecole du Louvre

Palais du Louvre

JUNIOR CLASSE

Fiche d'inscription - Auditeurs 2023-2024

Avez-vous déjà suivi un cours à l'École du Louvre ? oui non

Le cas échéant, indiquez votre n° d'auditeur : AUD _____

M^{me} M.

Nom _____

Prénom(s) _____

Courriel _____

Attention : ce courriel doit être unique et ne pourra pas être utilisé pour l'inscription d'un autre auditeur

Né(e) le / / Nationalité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Tél. fixe _____ Tél. mobile _____

En cochant la présente case, vous acceptez sans réserve les conditions générales d'inscription (obligatoire).

Date / / et signature obligatoire :

AUTORISATION PARENTALE

À remplir pour l'inscription d'une personne mineure

Je soussigné(e),

représentant(e) légal(e), autorise

à suivre les cours auditeurs de l'École du Louvre.

Signature (obligatoire) :

JUNIOR CLASSE 2023-2024, ENSEIGNEMENT GRATUIT, RÉSERVÉ AUX 15-18 ANS

Les Junior Classes de l'École du Louvre sont conçues à l'intention d'un public de 15 à 18 ans. Elles ont pour objectif de donner des clefs pour « voir, décrypter, comprendre » les productions artistiques et les témoignages matériels des cultures du monde, afin de favoriser une plus grande familiarité avec les musées, d'apporter les éléments fondamentaux de culture générale et les éléments de culture artistique et/ou techniques qui freinent la compréhension d'une œuvre et sa mise en contexte.

Cet enseignement est dispensé en présentiel en période de vacances scolaires. Il se structure en deux séances de trois heures, programmées en matinée en amphithéâtre à l'École du Louvre puis d'une visite d'application de deux heures dans un musée, organisée par petits groupes durant la troisième séance.

CHOIX DU COURS

Cochez ci-dessous le(s) cours au(x)quel(s) vous souhaitez vous inscrire.

(Pour consultez l'agenda des cours, rendez-vous sur <https://auditeurs.ecoledulouvre.fr>)

IMAGES ! REGARDER, RESENTIR, ANALYSER Code JUN3
19 & 20 février 2024 en matinée en amphithéâtre, visite d'application le 20 ou 21 février après midi
Le jour et horaire de la visite d'application vous est indiqué après validation de votre inscription.

VOUS AVEZ DIT « MOYEN » ... ? À LA DÉCOUVERTE DES ARTS AU MOYEN ÂGE Code JUN2
22 & 23 février en matinée en amphithéâtre, visite d'application le 22 ou 23 février après midi
Le jour et horaire de la visite d'application vous est indiqué après validation de votre inscription.

DOCUMENTS À JOINDRE À CETTE FICHE D'INSCRIPTION

- une photo d'identité
- une copie de votre pièce d'identité

La carte d'auditeur libre de l'École du Louvre permet l'accès aux espaces d'enseignement et justifie votre présence aux groupes de visite.

Conformément aux conditions générales d'inscriptions, toute inscription est nominative et ne peut être cédée à un tiers. Tout dossier incomplet sera renvoyé, sans pré-inscription possible.
Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.
L'École du Louvre ne délivre aucune attestation.

ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION PAR VOIE POSTALE

Inscriptions auditeurs (Junior classe)
École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard
75038 Paris cedex 01

ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION DÉMATÉRIALISÉ PAR E-MAIL

auditeurs@ecoledulouvre.fr

INFORMATIONS AUX AUDITEURS

Accueil de l'École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard
du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00
01 55 35 19 23 auditeurs@ecoledulouvre.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE.

JUNIOR CLASSES

Le présent document est destiné à présenter les modalités d'inscriptions, et de suivi des Junior classes.

Article 1 : L'enseignement

L'enseignement est gratuit, et réservé aux personnes de 15 à 18 ans inclus.

Article 2 : Inscriptions

Le dossier d'inscription par correspondance est à retourner en version dématérialisée par e-mail à auditeurs@ecoledulouvre.fr ou par voie postale ou à déposer à l'adresse suivante :

Inscription auditeurs (Junior classes)

École du Louvre

Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel

75038 Paris cedex 01

Éléments nécessaires

- la fiche d'inscription dûment remplie ;
- une photographie d'identité récente avec nom et prénom(s) inscrits au revers ;
- une copie de votre pièce d'identité

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur, sans qu'une pré-inscription soit possible. Si, après avoir posté ou déposé son dossier, un auditeur s'aperçoit qu'il a transmis incomplet, il est invité à attendre qu'il lui soit retourné pour le compléter.

Les dossiers d'inscription par correspondance sont traités par ordre d'arrivée. Les demandes d'inscriptions ne peuvent être prises en compte qu'en fonction des places disponibles. Toute inscription est nominative et ne peut être cédée à un tiers.

Article 2 : Programmation des cours

L'École du Louvre propose une programmation de cours dénommés « Junior classes » à destination d'auditeurs. Par « cours », on entend un enseignement de 8 heures, dispensé en plusieurs séances. La programmation des cours est proposée en présentiel, dans les locaux de l'École du Louvre, et dans le cas de visite d'applications, dans un musée. Les junior classes ne supposent aucune connaissance préalable et s'adressent à un public âgé de 15 à 18 ans, néophytes, curieux et amateurs.

Article 3 : Cartes d'auditeur

Chaque auditeur inscrit se voit attribuer une carte d'auditeur. L'accès aux cours en amphithéâtre et aux groupes de visite est conditionné à la présentation d'une carte d'auditeur par l'auditeur inscrit, carte personnelle, incessible et nominative délivrée par l'École du Louvre, en cours de validité. Cette carte est envoyée par courrier postal à chaque auditeur inscrit. La carte d'auditeur de l'École du Louvre permet de bénéficier, jusqu'au terme de sa validité, d'un accès libre aux collections permanentes et aux expositions temporaires des musées du Louvre, Eugène-Delacroix, d'Orsay et de l'Orangerie, et d'un tarif réduit au musée des arts asiatiques Guimet, au musée Rodin et au musée national d'art moderne (Centre Georges Pompidou). L'École du Louvre ne peut toutefois pas être tenue pour responsable en cas de fermeture de ces établissements muséaux, qui ne permettrait pas aux auditeurs de bénéficier de cet accès libre ou de cette tarification réduite. Toute perte ou vol de carte devra faire l'objet d'une déclaration sur l'honneur de perte ou de vol à l'École du Louvre dès sa survenance. Une nouvelle carte sera adressée à l'auditeur concerné.

Article 4 : Protection des données personnelles

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi n°78-17 modifiée dite « Informatique et Libertés » et de l'article 13 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (UE) 2016/679 dit RGPD, il convient de signaler que l'École du Louvre (Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75001 Paris) recueille et collecte des informations, indispensables concernant chaque auditeur (nom, prénom(s), adresse postale, courriel, numéro d'auditeur). Par la transmission de ces informations, chaque auditeur qui s'inscrit accepte leur utilisation par l'École du Louvre pour assurer son inscription, pour lui communiquer par courriel ses accès à l'Extranet et pour le contacter dans le cadre des enseignements dispensés et des actualités pédagogiques. Ces informations ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers. Toutefois, l'École du Louvre se réserve le droit de les transmettre à ses partenaires que sont l'Association de l'École du Louvre, et le Fonds de dotation de l'École du Louvre. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) précité et à la loi informatique et libertés précitée, chaque auditeur inscrit dispose d'un droit permanent d'accès, d'opposition, de rectification, de modification, de limitation, de portabilité et de suppression concernant les données collectées par l'École du Louvre et qui le concernent. À tout moment et

sur demande, il peut effectuer ces démarches en envoyant un courrier au Délégué à la protection des données (DPO) de l'École du Louvre, accompagnée d'une preuve d'identité, à l'une ou l'autre des adresses suivantes : École du Louvre, DPO, Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75038 Paris cedex 01, ou dpo@ecoledulouvre.fr. Chaque auditeur inscrit est en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 5 : Campus numérique et autres informations

Sur le campus numérique de l'École, un espace de cours est proposé aux auditeurs inscrits. Des informations concernant les cours auxquels ils sont inscrits (annulations, reports, documentation pédagogique, informations diverses) sont disponibles en ligne sur ce réseau d'information privé (extranet).

Il est précisé que les enseignants, auteurs et responsables de leurs ressources pédagogiques (images, bibliographies, plans...), sont libres de leur diffusion. La mise en ligne de ces ressources sur le campus numérique de l'École du Louvre est donc à leur entière et exclusive discrétion. Pour recevoir leur identifiant et leur mot de passe, les auditeurs doivent indiquer le plus lisiblement possible leur courriel sur la fiche d'inscription. Les auditeurs de l'École du Louvre sont tenus de respecter le règlement d'usage des locaux du partenaire en régions et d'observer un certain nombre de principes pour le bon déroulement des cours, notamment de ne pas interrompre l'enseignant et de réserver les éventuelles questions pour la fin des cours.

Article 6 : Responsabilités

L'École du Louvre ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution totale ou partielle du contrat conclu en cas de force majeure, en cas de grève, en cas de pandémie, en cas de suppression d'une ou plusieurs séances d'un cours ou en cas d'inexécution due à tout autre cas extérieur indépendant de la volonté de l'École du Louvre. Dans ce dernier cas, l'auditeur concerné est libre de rechercher la responsabilité du partenaire défaillant. En outre, l'École du Louvre, en sa qualité d'établissement public, peut être tenue de se conformer à toute décision gouvernementale, décision du Ministre chargé de la culture ou toute autre décision administrative ou judiciaire rendant impossible l'organisation des cours. Les photographies et les textes reproduits sur le portail en ligne de l'École du Louvre et illustrant l'offre de cours n'entrent pas dans le champ contractuel. Par conséquent, la responsabilité de l'École du Louvre ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

Article 7 : Litiges

L'École du Louvre se réserve le droit d'annuler toute demande d'inscription d'un auditeur avec lequel il existerait un litige antérieur. Les inscriptions réalisées par correspondance sont régies exclusivement par le droit français. Les présentes conditions générales d'inscription sont soumises en toutes ses dispositions à la loi française et tous les différends relatifs à son interprétation ou à son exécution relèveraient du tribunal français compétent, après épuisement des voies de recours amiable. La langue applicable est la langue française.

Article 8 : Contact et informations pratiques

Accueil et informations

Banque d'accueil : École du Louvre. Aile de Flore. Porte Jaujard.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.

Téléphone : 01 55 35 18 00

Site Internet : www.ecoledulouvre.fr

Pôle des inscriptions auditeurs

Courriel : auditeurs@ecoledulouvre.fr

Téléphone : 01 55 35 19 23

Adresse du lieu d'enseignement :

École du Louvre - Palais du Louvre - porte Jaujard - 75001 Paris

Accessibilité

L'École du Louvre est accessible aux personnes à mobilité réduite.